

*Nomination*

## Philippe Gruat élu Président de l'AIMCC

**Le vendredi 16 avril 2021, Philippe Gruat a été élu à la présidence de l'AIMCC (Association française des industries des produits de construction). Il succède ainsi à Hervé De Maistre, élu en 2015, qu'il remercie pour ses 6 années de présidence. Philippe Gruat a un parcours riche dans le secteur étant, notamment, déjà Vice-Président de l'AIMCC depuis 2018.**

Philippe Gruat a présidé la FIB (Fédération de l'industrie du béton) de 2015 à 2019, ainsi que le Cerib (Centre d'études et de recherche de l'industrie du béton) de 2015 à 2020. Il est aujourd'hui Vice-Président de la FIB tout en étant par ailleurs Président de la Filière Béton depuis 2019. Également Président d'Agyre, pour l'économie circulaire dans la construction, depuis 2020, et de l'ESITC-Caen (École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Caen) depuis 2013, Philippe Gruat est aussi membre du comité exécutif du CSF IPC (Comité Stratégique de Filière « Industries pour la Construction »).



Philippe Gruat a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de groupes industriels et plus particulièrement dans la filière des matériaux et produits de construction où il a occupé des postes en lien avec le marketing et de direction générale.

### Une ambition forte au regard des enjeux réglementaires actuels

Le nouveau Président entend conforter l'ambition forte de l'AIMCC, au regard des enjeux réglementaires actuels. Celui-ci affirme son engagement au sein de l'association et sa motivation à succéder à Hervé De Maistre. Membre du comité stratégique de l'AIMCC dès le début des années 2000, puis administrateur depuis 2015, il a pu apprécier *« l'utilité et l'efficacité de la collaboration entre toutes les filières qui composent notre association. J'ai pu également constater que l'AIMCC devenait l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et des autres organisations professionnelles de la construction »*. Philippe Gruat mesure l'ampleur des défis à venir pour le secteur et entend poursuivre avec pugnacité l'action de l'association afin que les industries :

- réussissent leur transformation numérique,
- opèrent avec succès l'inéluctable transition écologique,
- développent et libèrent leurs capacités d'innovation,
- captent et forment les talents de demain grâce à une forte mobilisation autour de la formation initiale et de la formation continue des salariés des entreprises industrielles.

Membre du CSF IPC, Philippe Gruat souligne l'importance de cet outil à disposition des industriels, permettant d'asseoir la légitimité du secteur industriel, et facilitant le dialogue avec les politiques : *« Convaincu que la création du CSF IPC aux côtés de l'AIMCC contribue à la réalisation de projets concrets, permettant de rendre visible le dynamisme industriel de notre secteur, je m'engage à soutenir la synergie entre les deux organisations »*. Le CSF IPC est le porte-parole politique des industriels du secteur. Plusieurs des enjeux portés par l'AIMCC trouvent leur légitimité dans le cadre des projets structurants du CSF IPC, dont l'avenant est en cours de finalisation.

Contact presse :

**VILLAMONET - 01 47 05 09 08**

Christophe Giraudon – [cgiraudon@villamonet.fr](mailto:cgiraudon@villamonet.fr) / Sandrine Palmeira - [spalmeira@villamonet.fr](mailto:spalmeira@villamonet.fr)

Philippe Gruat félicite l'important travail mené par les représentants des organisations professionnelles et des entreprises au sein des Commissions de travail AIMCC. Le nouveau Président affirme son ambition de consolider la visibilité de l'AIMCC autour d'un projet ambitieux, qu'il entend construire, en étroite collaboration, avec les organisations professionnelles membres de l'AIMCC.

**À propos de l'AIMCC :**

*Fondée en 1971, l'AIMCC est l'Association française des industries des produits de construction. Elle représente 80 organisations professionnelles regroupant 7 000 fabricants de produits (matériaux, composants, équipements et systèmes) entrant dans la construction, pour une activité de 45 Mds € réalisée par 430 000 salariés. Elle a pour mission de promouvoir le point de vue de ses adhérents et leur rôle économique de premier plan dans le secteur de la construction auprès des pouvoirs publics, des administrations, des instances nationales et internationales et des organismes de toute nature qui interviennent dans ce domaine.*

*Pour en savoir plus : [www.aimcc.org](http://www.aimcc.org)*

Contact presse :

**VILLAMONET - 01 47 05 09 08**

Christophe Giraudon – [cgiraudon@villamonet.fr](mailto:cgiraudon@villamonet.fr) / Sandrine Palmeira - [spalmeira@villamonet.fr](mailto:spalmeira@villamonet.fr)